



TROISIÈME PARTIE

PERSPECTIVES D'AVENIR

Les enseignements tirés de la décennie écoulée

Ce qui frappe lorsque l'on réfléchit aux conséquences du Sommet mondial pour les enfants, c'est de voir combien de temps il a fallu pour qu'un consensus politique trouve sa concrétisation dans l'action. Pour de multiples raisons, il se passe toujours un certain temps avant que nous mettions nos connaissances en pratique.

Il y a 10 ans, la Déclaration et le Plan d'action adoptés lors du Sommet mondial soulignaient qu'il importait de prendre des mesures axées sur les enfants dans le cadre des politiques et plans nationaux, de soutenir les efforts des parents et autres personnes qui prennent soin des enfants, de rendre les jeunes autonomes en mettant à leur disposition des connaissances et des ressources et de mobiliser tous les secteurs de la société en faveur des enfants. Les dirigeants présents au Sommet mondial ont par ailleurs évoqué la terrible menace que représente le VIH/SIDA et ont donné à la prévention et au traitement de cette maladie un rang de priorité élevé.

Il reste néanmoins un fossé entre les promesses et les actes. Les conséquences en sont probablement les plus visibles dans la sinistre évolution de la pandémie de VIH/SIDA et dans ses effets dévastateurs sur la durée de vie et le développement des enfants dans les régions les plus touchées. Elles sont manifestes aussi dans toutes les catégories des droits de la personne humaine – santé, éducation, protection, loisirs ou participation.

Comment cela s'explique-t-il ? Pourquoi avons-nous constaté des progrès durables pour les enfants dans certains domaines et des échecs dans d'autres ?

La leçon à tirer des dix années écoulées est qu'il ne suffit pas que les dirigeants fassent des promesses, même lorsqu'ils disposent des ressources nécessaires pour les concrétiser. La société tout entière doit se mobiliser pour atteindre l'objectif fixé.

Les avancées les plus spectaculaires sur la voie de la réalisation des objectifs du Sommet mondial pour les enfants – d'abord l'immunisation, puis

l'élimination de la poliomyélite, l'iode du sel, les apports de suppléments de vitamine A, l'élimination du ver de Guinée et, dans certaines régions, la scolarisation – sont dues à l'effet conjugué de partenariats vigoureux et d'une volonté politique soutenue. L'expérience des années 90 montre aussi que l'application explicite des principes qu'incarnent les droits de l'enfant peut contribuer au succès de la mise en œuvre.

On ne s'était pas pleinement avisé de ce fait en 1990, car on se préoccupait alors davantage de faire ratifier la Convention relative aux droits de l'enfant que de chercher à savoir comment appliquer les principes qu'elle renferme. Mais l'idée des droits de l'enfant est dynamique; elle nous transforme et transforme notre manière de voir les choses. En outre, il y a eu ces dernières années de nombreux exemples positifs de mise en pratique de ces principes, tels que : les initiatives de la collectivité en vue de réduire la malnutrition en Asie du Sud et en Afrique de l'Est; les efforts spéciaux déployés pour donner aux popu-

Mais l'idée des droits de l'enfant est dynamique; elle nous transforme et transforme notre manière de voir les choses.

lations minoritaires des régions semi-arides des connaissances adaptées à leurs besoins; les réformes juridiques ayant entraîné des améliorations dans le traitement des enfants détenus et des enfants traduits en justice en Amérique du Sud; et les initiatives prises par des « villes amies des enfants » en Asie en vue de développer l'immunisation et de prévenir le commerce sexuel d'enfants.

Objectifs de développement liés à l'enfant et aux droits de l'homme

On s'est également rendu compte que la meilleure façon d'œuvrer à la réalisation des droits de l'enfant et

Dans le passé, les adultes qui ont lésé, maltraité, tué, vendu ou de toute autre manière exploité des enfants à des fins de profit ou pour leur satisfaction propre, ont rarement été obligés de rendre compte de leurs actes. L'évolution récente donne à espérer que cette attitude a changé.

des objectifs de développement expressément liés à l'enfant est d'agir dans le cadre plus large des droits de l'homme. La Convention relative aux droits de l'enfant ainsi que les autres conventions relatives aux droits de l'homme sont devenues de puissants instruments juridiques au service de cette cause, tout en offrant un cadre

éthique. Par ailleurs, il est maintenant largement admis que la reconnaissance de la place de la femme ainsi que son bien-être sont d'une importance fondamentale à la fois pour le développement humain et pour la réalisation des droits de l'enfant. Des inégalités flagrantes dans les relations entre les sexes non seulement constituent un déni des droits des petites filles et des femmes mais compromettent aussi directement les perspectives d'épanouissement et de développement des enfants.

Le développement et les processus démocratiques à tous les niveaux de la société sont étroitement liés et se renforcent mutuellement. La transparence et le sens des responsabilités de la part des pouvoirs publics sont, en particulier, une condition essentielle à la réalisation des droits de l'enfant et à leur développement. La qualité de la gouvernance dépend de la volonté de faire triompher les droits de l'homme, y compris l'état de droit, et d'œuvrer à la réduction de l'impunité et à l'impartialité du pouvoir judiciaire. Les gouvernements doivent aussi garantir à tous l'accès à un certain nombre de services publics élémentaires, dont la protection contre la violence et l'agression. Les familles et la société civile ont montré que – moyennant un appui approprié – elles peuvent jouer un rôle de premier plan dans l'action visant à défendre et protéger les droits de l'enfant. Dans les années 90, la réforme de la législation et des codes applicables aux enfants à laquelle ont procédé bon nombre de pays a suscité dans le secteur public un sens des responsabilités aigu – et parfois imprévu – à l'égard des enfants et une prise de conscience de leurs droits.

Dans le passé, les adultes qui ont lésé, maltraité, tué, vendu ou de toute autre manière exploité des enfants à des fins de profit ou pour leur satisfaction propre, ont rarement été obligés de rendre compte de leurs actes. L'évolution récente donne à espérer que cette attitude a changé – et a montré l'importance du rôle des systèmes judiciaires pour prévenir et combattre la violence à l'égard des enfants. Un pays qui adopte une loi visant à mettre fin à l'impunité peut mieux lutter contre la violence et les sévices infligés aux enfants si l'opinion au niveau local a conscience de l'illégalité de cette impunité et se mobilise contre elle. Une double approche de cette nature peut être efficace même dans les situations de conflit ou encore pour lutter contre des violations existant de longue date comme la mutilation génitale des femmes. Elle exige audace et fermeté de la part des responsables politiques, et peut ne pas être accueillie favorablement dans un premier temps.

C'est aussi là un domaine où des partenariats entre le gouvernement et le secteur privé, dont on mobilisera les ressources tout en veillant à ce qu'il adopte des pratiques responsables, peuvent présenter des avantages – comme le montre le cas du trafic d'enfants et de l'emploi d'enfants à des travaux dangereux. Les organisations de la société civile ont, en tant qu'observateurs indépendants, un rôle important à jouer dans la mesure où elles peuvent faire évoluer l'opinion quant à ce qui constitue un comportement acceptable et susciter une prise de conscience des droits des enfants.

Des initiatives prises dans les années 90 pour lutter contre l'exploitation et la violence ont de leur

côté montré le lien direct qui existe entre progrès et réalisation des droits des enfants. On peut citer, par exemple, le lien entre le niveau d'instruction et la diminution du recours au travail des enfants; entre l'enregistrement des naissances et l'accès aux services de base pour les enfants appartenant à des minorités; et entre les secours humanitaires et la protection des enfants touchés par un conflit.

Voir les enfants sous un autre angle et agir en conséquence

Le Sommet mondial pour les enfants a jugé qu'il était indispensable que les millions d'enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles reçoivent une attention, une protection et une assistance particulières. Comme l'a souligné à plusieurs reprises l'expérience des années 90, il faut cesser de penser, comme on le fait trop souvent, que ces enfants sont d'une certaine manière responsables de la situation difficile qui est la leur. L'échec de projets antérieurs, qui étaient axés sur des enfants qualifiés de « difficiles », montre clairement que l'origine des difficultés que connaissent les enfants doit généralement être recherchée dans le contexte plus large du milieu social. La politique à suivre doit s'attacher à remédier non seulement aux facteurs immédiats mais aussi aux causes plus profondes de l'exclusion des enfants. La première réaction consiste souvent, par exemple, à mettre l'enfant dans une institution, mais il est rare qu'une telle mesure soit une solution aux problèmes dont il souffre. Ces problèmes peuvent avoir des causes plus générales, comme par exemple l'impuissance à lutter contre des préjugés concernant l'invalidité ou l'appartenance ethnique qui sont à l'origine d'une discrimination; ou l'incapacité d'assurer la protection des enfants, y compris les petites filles et les adolescents, contre des risques tels que le trafic de drogues et la violence sexiste.

La conception que l'on se fait des adolescents évolue – ceux-ci ne sont plus perçus comme étant la cause de problèmes tels que la violence et la toxicomanie, mais comme des acteurs importants capables de contribuer à la recherche de solutions pour eux-mêmes et pour la société dans son ensemble. On a aussi assisté durant la décennie à des tentatives, parfois prudentes, de réforme du système de protection sociale et du système de justice pénale visant à privilégier la protection des adolescents sur les poursuites pénales, ainsi que le placement en centre communautaire et en centre d'accueil convivial sur la détention et la répression. De telles approches, qui respectent davantage les droits de l'enfant, sont souvent aussi plus efficaces. Là encore, courage politique et évolution positive des mentalités doivent se renforcer mutuellement.

L'expérience des années 90 a prouvé de façon spectaculaire que l'éducation et l'épanouissement des enfants sont d'une importance cruciale à la fois pour stimuler le progrès économique et briser le cycle de la pauvreté entre les générations.

Il est impératif d'investir dans le progrès des enfants

L'expérience des années 90 a prouvé sans l'ombre d'un doute qu'il était impératif d'investir dans le progrès des enfants. C'est maintenant chose admise que des programmes intégrés en faveur de la petite enfance et des familles, surtout lorsqu'il s'agit de personnes particulièrement exposées, ont des effets durables tant pour les enfants que pour le développement économique dans son ensemble. L'affectation de dépenses publiques à l'éducation de base et autres services sociaux, en particulier à l'intention des petites filles et des femmes, est un moyen de promouvoir une meilleure utilisation de la planification familiale, de relever l'âge du mariage, de retarder la première grossesse et d'améliorer la qualité des soins donnés aux enfants et de la nutrition de l'enfant. Les avantages de cette méthode pour le développement national peuvent être immenses – l'expérience des années 90 a prouvé de façon spectaculaire que l'éducation et l'épanouissement des enfants sont d'une importance cruciale à la fois pour stimuler le progrès économique et briser le cycle de la pauvreté entre les générations.

Malgré le bien fondé de ces constatations, dans les années 90, les gouvernements des pays industrialisés et en développement n'ont pas affecté les ressources nécessaires pour améliorer la situation des femmes et des enfants. En 1995, le Sommet mondial pour le développement social a appuyé un grand nombre d'objectifs adoptés par le Sommet mondial pour les enfants et a approuvé l'Initiative 20/20, selon laquelle 20 % du budget des pays développés et 20 % de l'aide internationale, investis

Les ressources qui devaient être consacrées en priorité aux enfants du monde ne se sont pas concrétisées. Les chefs de gouvernement doivent tirer une leçon importante de l'expérience des années 90 : loin d'être un acte qui relève de la charité ou de l'extravagance, investir dans le progrès des enfants dès les premières années est le meilleur moyen d'assurer leur développement à long terme.

judicieusement dans des services sociaux de base, devaient permettre de garantir à tous l'accès à ces services. Mais des études réalisées dans une trentaine de pays en développement montrent que dans les années 90, seulement 12 à 14 % des budgets nationaux et 11 % de l'aide, respectivement, ont été consacrés aux services sociaux de base. En fait, dans certains pays, ces investissements ont même considérablement diminué.

En outre, malgré des excédents budgétaires sans précédent et la vigueur de

l'économie, la fraction du PNB des pays industrialisés allouée à l'aide a nettement diminué pendant les années 90. C'est en 2000 qu'elle a atteint son plus bas niveau : 0,22 %. A la fin de la décennie, le minimum de 0,7 % du PNB recommandé par les Nations Unies semble être une cible encore plus inatteignable qu'il ne l'était au début des années 90.

Manifestement, la promesse que l'on avait faite aux enfants n'a pas été tenue car malgré la croissance extraordinaire de l'économie mondiale, les ressources qui devaient leur être consacrées en priorité ne se sont pas concrétisées. Par conséquent, notre tâche se trouve aujourd'hui accrue et il nous faut agir de toute urgence. Les chefs de gouvernement doivent tirer une leçon importante de l'expérience des années 90 : loin d'être un acte qui relève de la charité ou de l'extravagance, investir dans le progrès des enfants dès les premières années est le meilleur moyen d'assurer leur développement à long terme.

Initiatives spéciales en faveur des plus défavorisés

L'expérience acquise dans les années 90 nous a aussi appris qu'il est indispensable d'envisager des actions et des cibles spéciales si nous voulons venir en aide aux enfants et aux familles les plus désavantagés, les plus pauvres, les plus exposés et les moins aptes à tirer parti de l'essor économique et des mesures sociales. Dans tous les pays, on a constaté que de telles actions ne peuvent être efficaces, et durablement, que si elles sont fondées sur une compréhension authentique des raisons qui sont à l'origine de la vulnérabilité et de l'exclusion. Pour pouvoir agir, il faut d'abord se demander non seulement combien d'enfants sont scolarisés mais aussi pourquoi il y a encore, le plus souvent parmi les filles ou les enfants appartenant à des groupes minoritaires, des enfants qui ne le sont pas ou qui ne réussissent pas. Pourquoi tant d'adolescents parviennent-ils à éviter l'infection par le VIH, tandis que d'autres, des filles surtout, la contractent ? Poser de telles questions peut obliger à regarder en face des réalités douloureuses – par exemple, des attitudes et pratiques sociales profondément ancrées qui sous-tendent une discrimination et nuisent aux enfants. Mais il faut se les poser si l'on ne veut pas que les enfants et les familles défavorisés restent à la traîne.

Bien comprendre les causes de la pauvreté et de l'exclusion, c'est déjà commencer à surmonter ces obstacles à l'épanouissement des enfants. Pour y parvenir, le meilleur moyen est de s'adresser directement à ceux qui connaissent l'exclusion dans leur vie quotidienne, y compris les enfants. La pauvreté et l'exclusion ont des facettes et des causes nombreuses, et celles-ci ont été souvent sous-estimées dans la politique macroéconomique et par des stratégies de développement, en quête de solutions hâtives, faciles et

élaborées loin du terrain.

Enfants et familles associés au développement

Mieux que jamais auparavant, nous savons aujourd'hui que le développement durable et la réduction de la pauvreté nécessitent une participation importante et active des enfants, des femmes et des hommes aux décisions qui ont une incidence sur leur vie. Les individus doivent être mis en possession des moyens qui leur permettent de décider de leur propre développement. La participation et l'expression de soi des enfants – fondées sur les capacités qu'ils acquièrent au fur et à mesure et compte tenu de l'orientation parentale – doivent être appréciées à leur juste valeur par les adultes.

Il est indispensable que les ressources, l'information et le pouvoir de décision soient dans toute la mesure possible mis à la portée des familles. Comme l'ont montré de nombreux projets exécutés au niveau communautaire, les femmes deviennent des agents efficaces de l'évolution sociale lorsqu'elles sont pleinement associées à la prise de décisions. Pour que cette participation soit possible, des changements s'imposent, moins dans la théorie et la politique du développement – qui ont toujours privilégié ce principe – que dans les compétences, les attitudes et les décisions quotidiennes des intéressés – personnel infirmier, directeurs d'école ou ministres d'État. Cette approche participative aura toutefois de meilleures chances de succès si les dirigeants politiques s'y associent clairement, si les intéressés sont convenablement rémunérés et s'il existe des systèmes de contrôle.

Dans les années 90, on a commencé à tirer parti des nouveaux types de ressources qui deviennent rapidement disponibles grâce aux partenariats et à la baisse du coût des nouvelles technologies de l'information, de la communication et des sciences médicales. Les médias traditionnels et les nouveaux champs d'action ouverts par la télématique offrent davantage de moyens d'agir à l'échelon communautaire. Lorsque les nouvelles technologies et des partenariats entre le secteur public et le secteur privé ont été associés à une approche faisant également intervenir la participation communautaire, des résultats remarquables ont pu être obtenus. Ce fut le cas d'initiatives récentes conjuguant la lutte contre le paludisme et la poliomyélite et un enseignement interactif.

Il est toutefois de plus en plus évident que des problèmes complexes – tels que la mortalité maternelle, la malnutrition protéo-énergétique, la médiocrité de l'hygiène et de l'assainissement, le VIH/SIDA et la violence endémique – ne peuvent être résolus par des approches « verticales », qui visent un seul secteur à la fois. Ces problèmes ne sont pas nouveaux, mais leur incidence et leur implantation sont plus fortes qu'il y a 10 ans. Il faut à la fois trouver des solutions qui responsabilisent les personnes les plus touchées et s'attaquer aux causes profondes de la lenteur des progrès. Dans les cas où il y a eu, par exemple, une amélioration de l'assainissement, la raison n'en est pas attribuable à une simple amélioration de la technologie mais aussi au fait que lorsque la corrélation entre l'eau salubre, l'assainissement et la santé, a été perçue, le problème est devenu prioritaire au niveau de la communauté. Et la chose n'est possible que lorsque les familles qui vont s'approvisionner en eau et qui fréquentent les centres de santé sont associées à la planification et à la gestion des activités.

Comme le montrent ces exemples, le rôle des parents et de la famille élargie pour ce qui est des soins à prodiguer aux enfants, en particulier pendant les premières années, est d'une importance capitale. Bien souvent pourtant, on n'y a guère prêté attention, peut-être parce que cet apport de base qui est essentiel à la survie de l'enfant et sur les plans de la santé, de la nutrition, du développement cognitif et psychosocial et de l'apprentissage des valeurs positives est moins visible, par exemple, que le rôle joué par les infrastructures. Or, les récentes approches en matière de santé primaire soulignent une fois de plus l'importance des

La stratégie du Sommet mondial qui consiste à fixer des buts et des objectifs spécifiques en faveur des droits et du développement des enfants s'est avérée particulièrement efficace.

partenariats entre les familles et les travailleurs sanitaires, réservant l'affectation de ressources publiques pour les équipements locaux qui desservent la majorité des familles.

Mérites d'une approche axée sur les buts à atteindre

La stratégie du Sommet mondial qui consiste à fixer des buts et des objectifs spécifiques en faveur des droits et du développement des enfants s'est avérée particulièrement efficace. L'existence de buts bien définis, liés à des échéances précises, et d'objectifs intermédiaires, a non seulement eu un effet extrêmement motivant mais a offert une base permettant de contrôler régulièrement les progrès réalisés

Ainsi, dans l'ensemble, les pays qui ont réalisé au cours des récentes décennies d'importants progrès en matière de développement humain ont reconnu le rôle essentiel d'une croissance économique soutenue mais ils n'ont pas attendu que cette croissance se produise.

et d'en rendre compte. Le véritable défi est de poursuivre des objectifs clairement définis qui recueillent l'assentiment d'une large partie de l'opinion, et ce de manière à promouvoir les droits de l'enfant, tout en encourageant la participation des collectivités et un système de contrôle géré à l'échelon local. Des approches de cette nature ont de meilleures chances de produire des résultats durables en favorisant une prise de conscience parmi les familles, un renforcement des capacités à l'échelon communautaire et la responsabilisation des citoyens et des pouvoirs publics.

Il est certain que, dans bien des cas, les ressources n'ont pas été à la hauteur des buts et objectifs ambitieux qui avaient été fixés lors du Sommet mondial pour les enfants, et qui de ce fait n'ont pas pu être pleinement atteints. Or, il importe que les buts et les plans envisagés en faveur des enfants et des femmes demeurent ambitieux si l'on veut voir s'accélérer les progrès de l'humanité et mettre fin à la malnutrition et à des fléaux tels que le VIH/SIDA. Pour mobiliser les ressources nécessaires et éviter que les objectifs axés sur les enfants soient relégués au second plan, il est indispensable que ces objectifs soient étroitement liés à des initiatives visant le développement humain, la réduction de la pauvreté, l'allègement de la dette, la décentralisation et les réformes sectorielles. Ces initiatives peuvent promouvoir la cause des enfants en prévoyant des objectifs et des indicateurs axés expressément sur l'enfant ainsi que des examens réguliers et publics des progrès réalisés.

Action des pouvoirs publics, partenariats et participation

Ainsi, dans l'ensemble, les pays qui ont réalisé au cours des récentes décennies d'importants progrès en matière de développement humain ont reconnu le rôle essentiel d'une croissance économique soutenue mais ils n'ont pas attendu que cette croissance se produise. Ils ont donné la priorité à l'investissement social, qu'ils jugeaient être le fondement du développement, et ont consacré relativement plus de ressources aux services sociaux de base. Ils ont fait des allocations de ressources relativement efficaces, qu'ils ont protégées au cours des périodes de fléchissement économique. Ils se sont rendu compte par ailleurs qu'il fallait accorder une attention particulière aux exclus et aux personnes les plus vulnérables – et que les mesures en faveur de la femme sont d'une importance cruciale pour le développement humain.

Ils se sont assurés la participation de tous les groupes de la société qui, ayant compris que le progrès était possible, se sont mobilisés à cette fin. Souvent, ils ont défendu la cause des droits de l'enfant dans leurs activités de plaidoyer en faveur des réformes. Par ailleurs, promouvoir le développement humain n'est pas resté l'apanage des ministères ou de candidats exaltés faisant campagne tambour battant. Tous se sont ralliés autour de cette cause, qu'ils soient avocats, journalistes, entrepreneurs ou militants communautaires, jeunes ou vieux. Les années 90 nous ont appris qu'il fallait réduire l'écart entre les promesses et les actes et faire progresser rapidement la cause des enfants.

Construire un monde digne des enfants

Un monde digne des enfants est un monde juste et pacifique où chacun reçoit l'amour, les soins et l'attention dont il a besoin pour prendre un bon départ dans la vie et parvient au terme d'une éducation de base de qualité satisfaisante; adolescent, la possibilité lui est donnée de développer ses propres capacités dans un environnement sûr et protecteur qui l'aidera à devenir un citoyen attentionné et participatif. Tel est le monde que les enfants méritent et que nous, adultes, avons le devoir incontournable de leur offrir.

Dans un monde attentif à l'enfant, ce sont les familles et tous ceux qui prennent soin des enfants qui sont en première ligne. On se doit donc de combattre et d'éliminer la pauvreté dans laquelle tant de millions de parents luttent pour élever et protéger leurs enfants. Des partenariats doivent être formés et renforcés comme plates-formes de l'action en faveur des enfants, et les enfants et les jeunes devraient être mobilisés comme parties prenantes, acteurs et conseillers. Politiques, législation et budgets doivent être passés au crible pour garantir qu'eux aussi sont axés sur les besoins des enfants et qu'ils s'attaquent à la pauvreté et aux discriminations et atténuent les inégalités. Les contributions du secteur privé, fondées sur le principe de la responsabilité sociale, devraient continuer d'augmenter pour appuyer les mesures publiques en faveur des enfants. La mondialisation et les brèches technologiques qu'elle a ouvertes devraient être exploitées pour le plus grand bénéfice des enfants, indifféremment de leur lieu de vie.

La Convention relative aux droits de l'enfant offre un ensemble de normes qui guident toutes les politiques et mesures adoptées pour s'occuper des intérêts de l'enfant. Les objectifs adoptés lors du Sommet du Millénaire de l'Organisation des Nations Unies et les objectifs internationaux de développement ont défini des objectifs spécifiques et assortis de délais devant être atteints partout dans le monde si l'on veut parvenir à satisfaire les besoins et respecter les droits de tous les enfants, y compris les plus vulnérables.

Nous ne pourrions pas nous déclarer satisfaits tant que ces buts et objectifs internationaux n'auront pas été pleinement réalisés. Mais, dans cette perspective, quatre domaines essentiels doivent appeler une attention particulière pour les 10 années à venir : développement d'existences saines, garantie d'une éducation de haute qualité, protection des enfants contre les sévices, l'exploitation et la violence, et combat contre le VIH/SIDA et les risques auxquels il expose les enfants, leur bien-être et leurs droits. Ce sont là les priorités les plus pressantes et les plus importantes d'un point de vue stratégique pour répondre aux besoins des enfants.

Pour appuyer les initiatives lancées dans ces quatre domaines d'action, il faut mobiliser à tous les niveaux des ressources de tous types et les détourner de champs d'application nocifs ou moins productifs (conflits armés et consommation effrénée, par exemple). Dans chacun de ces domaines, des efforts particuliers doivent être faits pour atteindre et prendre en considération les enfants défavorisés, marginalisés et vulnérables. Il faut tout particulièrement chercher à écarter la violence à l'encontre des enfants et les actes d'agression et la discrimination à l'égard des filles et des femmes. Nous devons mettre un terme à la culture d'impunité.

Dirigeants nationaux, gouvernements locaux et instances internationales doivent définir en détail leurs propres objectifs, s'appuyant sur ceux qui seront atteints lors de la Session extraordinaire consacrée aux enfants. Ils doivent établir des priorités pour une action accélérée et procéder à des examens réguliers des résultats obtenus. De même, ils doivent rendre compte à l'ensemble de la société, y compris les enfants, des progrès accomplis.

Même dans les sociétés les plus pauvres, il est toujours possible de faire des progrès au nom des enfants et de conserver les acquis. Mais pour ce faire, les dirigeants politiques et les décideurs, les responsables de programme et les prestataires de services doivent fermement s'engager à axer leur action sur l'intérêt supérieur de l'enfant. Si la volonté politique nécessaire pour réaffecter des ressources en faveur des besoins

Si la volonté politique nécessaire pour réaffecter des ressources en faveur des besoins de base des enfants existe, il est possible d'accomplir des progrès spectaculaires en l'espace d'une génération.

de base des enfants existe, il est possible d'accomplir des progrès spectaculaires en l'espace d'une génération.

Il est désormais évident pour la communauté internationale que toute stratégie réussie de lutte contre la pauvreté doit commencer par le respect des droits et le bien-être de l'enfant. Une société dont les enfants souffrent de malnutrition, sont maltraités, insuffisamment éduqués ou exploités ne peut véritablement se targuer d'évoluer ou de se développer, quelque spectaculaire que soit sa croissance économique ou son revenu par habitant.

Ce sont le développement individuel et la contribution sociale des enfants qui façonnent l'avenir du monde, et c'est par les enfants qu'il sera possible de rompre les cycles profondément ancrés de la pauvreté, de l'exclusion, de l'intolérance et de la discrimination. Telle est la vision qui a inspiré le Sommet mondial pour les enfants, à l'origine du principe mondial « Les enfants d'abord » qui oriente les politiques, l'affectation des ressources et les activités pratiques.

À l'aube du XXI^e siècle, nous savons qu'il nous est possible de construire un monde digne des enfants. Nous disposons des connaissances, de l'expérience, du cadre normatif, des moyens de communication et du savoir-faire technique nécessaires à cette fin. Par ailleurs, dans un monde où l'économie génère 30 000 milliards de dollars, personne ne pourrait arguer d'un manque de ressources. La question n'est donc plus ce qu'il est possible de faire, mais ce qui doit être fait en priorité. Ceux qui détiennent les responsabilités et les ressources nécessaires pour agir risquent d'accorder la priorité à d'autres problèmes, mais aucune question ne saurait être plus importante pour l'humanité que celle de la survie et du développement plein et entier de nos enfants.

Dire oui...

10 façons de changer le monde avec les enfants

- N'exclure aucun enfant
- Donner la priorité aux enfants
- Nous occuper de chaque enfant
- Lutter contre le VIH/SIDA
- Mettre fin à l'exploitation des enfants et au mal qui leur est fait
- Écouter les enfants
- Éduquer tous les enfants
- Protéger les enfants de la guerre
- Protéger la terre pour les enfants
- Lutter contre la pauvreté : investir pour nos enfants



« Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et dans la dignité. Je recommande ce rapport à tous ceux qui participeront à la Session extraordinaire consacrée aux enfants et aux millions de militants du monde entier qui se sont unis pour défendre la cause des enfants. »

*– Kofi A. Annan
Secrétaire général des Nations Unies*